

ANNEXE à la Délibération n°01 du Conseil Municipal du 23 janvier 2023

SITUATION ANCIENNE	SITUATION NOUVELLE	DATE D'EFFET
/	1 poste de rédacteur TC CNRACL	01/01/2023

TC : Temps complet

TNC : Temps non complet

Contractuel art 332-13 : Contractuel en remplacement

Contractuel art 332-14 : Contractuel poste vacant 1 an

Contractuel art 332-13 : Accroissement temporaire d'activité

Contractuel art 332-14 : Accroissement saisonnier d'activité

Contractuel art. 38 : Recrutement de travailleurs handicapés

Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Publié le 26/01/2023

ID : 077-217701226-20230123-DEL_23JAN23__1-DE

